



Saïd Intidam

Nouvel an, nouvel élan

Ça y est. Nous y sommes. La saison 2012 est une saison charnière entre le passé récent et le futur poche.

Juin sera l'occasion de renouveler le Comité Directeur de notre district avec très certainement des personnes qui seront sur le départ pour des raisons liées à l'âge. D'autres qui partiront parce qu'elles voudront voir d'autres ciels et avoir d'autres

activités. Et d'autres encore que la(les) tête(s) de liste(s) mettra (ont) tout simplement d'office à la retraite.

Il en est ainsi dans toutes les élections. Les tractations de coulisse. Les négociations officielles ou officieuses... ce que le commun des mortels qualifient de magouilles, mais qui est en réalité un simple travail de terrain pour se préparer et préparer l'avenir.

Il y a toujours les candidats « alimentaristes » qui courent après la gloire et les honneurs. Mais ceux-ci ne doivent pas vampiriser tous les autres. Ceux qui œuvrent en silence et bénévolement pour mener le football rhodanien.

Lors de la dernière élection DR, l'APC a adopté une position on ne peut plus raisonnable et intelligente malgré le contexte de l'époque.

Des discussions qui durèrent jusqu'à tard la nuit pour enfin se mettre d'accord sur une chose et une seule : **l'intérêt du football amateur prime sur tout le reste.**

On nous a traité de beaux parleurs. Certains ont même été jusqu'à insulter nos représentants au CD DR. D'autres tournaient notre identité en dérision de façon ignoble et vulgaire.

Mais avec le temps, nous avons prouvé que pendant que nos détracteurs (peu en réalité) regardaient dans le rétroviseur, nous fixions la route pour faire des propositions que le District a adopté parce qu'elles ont été jugées constructives.

Aujourd'hui, la hache de guerre semble enterrée et tant mieux. L'APC se devait d'être à la hauteur d'autant plus que les personnes, au-delà de ce qui peut les séparer, peuvent être complémentaires. Elle est toujours en devoir de faire respecter l'intérêt commun des clubs et elle doit y veiller avec autant d'intelligence que par le passé.

Le président Baudoux y insistait dans sa lettre de vœux adressée début janvier à l'ensemble des acteurs de notre district : « *N'oubliez pas, (disait-il) 2012 est une année de renouvellement dans notre maison, travaillons sur le fond, apportons des propositions et des candidats pour que le tout soit positif pour notre sport et nos clubs.* »

Cet élan initié par l'APC prend la forme d'états généraux du football du Rhône qui auront lieu géographiquement au cours du premier trimestre, « *afin qu'ensemble nous apportons des propositions à nos instances sur les sujets qui vous tiennent à cœur* », dit le président.

La dernière assemblée générale de l'APC a été le lieu d'un débat nourri où j'ai moi-même émis l'idée d'une sorte d'ASSISES du foot amateur rhodanien.

Rebaptisé ETATS GENERAUX, le projet est porté par l'APC auprès des clubs pour recueillir les attentes et les interrogations que les présidents manifestent souvent autour du terrain, rarement de façon officielle.

Les problèmes soulevés par certains clubs auprès de l'APC ont été portés devant le CD DR lors d'une séance de l'année 2011.

Je note avec satisfaction l'initiative du district telle qu'elle est annoncée dans le PV 76 en bas de la page 6 : « *Arsène MEYER (...) pour annoncer les rencontres à venir prévues par le DR avec des clubs (...) afin de sortir des actions constructives.* »

Arsène répondait à une question concernant les cartons. Mais je crois savoir, et sans trahir les échanges du CD, que le DR va aller au delà de la seule question de la prévention ...

Un nouvel élan semble se dessiner. Il rassemble le DR et toutes les familles de ce foot rhodanien qui nous est cher. J'évoquais déjà les arbitres en Novembre à travers les initiatives de N. Meyer et JC. Lefranc. Les éducateurs ne manqueront pas de se manifester bientôt.

Je l'espère.

ETATS GENERAUX DU FOOTBALL

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'APC, un débat très nourri a permis de pointer un certain nombre de préoccupations sur lesquelles l'APC a jugé utile de s'arrêter.

Les présidents présents se sont séparés sur la promesse faite ce soir là de mettre en place une sorte d'états généraux du football amateur dans notre district.

Comme il est dit dans l'éditorial du présent numéro, les doléances répétées de certains clubs et les échanges informels ici ou là ajouté au débat de l'AG nous ont poussé à attirer l'attention du DR sur les difficultés des clubs : bénévolat, finances, accompagnement... etc.

Non pas que le DR est inactif. Mais nous avons jugé qu'il est de notre devoir d'être votre relai auprès du Comité Directeur car la crise est beaucoup plus profonde que certains croient savoir.

La volonté de nos instances est certes d'agir pour y donner une réponse, voire même, y remédier. Les échanges avec le président Pascal Parent et le Président Délégué Arsène Meyer confortent notre sentiment.

Mais nous ne pouvons pas en tant qu'APC ne pas y prendre part.

Nous avons promis lors de notre AG d'intervenir auprès du DR et également d'agir à notre niveau. Aussi, lors du dernier CA APC, il a été décidé de passer à l'offensive.

Le planning que l'APC a mis en place est parlant. Il épouse la géographie de notre DR pour une couverture maximale de nos clubs et ce, qu'ils soient ou non adhérents de l'APC.

<p>Vend 3 fév 12 DOMBES-SONNE</p> <p>1 Club d'Ecully Stade Municipale ECULLY</p>	<p>Jeu 9 fév 12 LYON EST VILLEURBANNE</p> <p>2 Club de Meyzieu Stade des Servizières MEYZIEU</p>	<p>Jeu 23 fév 12 BREVENNE</p> <p>3 Club de Grézieu Stade Le Cartey GREZIEU LE MARCHE</p>
<h3>ETATS GENERAUX DU FOOTBALL</h3> <h4>APC 3, 9 et 23 février & 8, 9 et 15 mars</h4>		
<p>Jeu 8 mars 12 BEAUJOLAIS</p> <p>4 Salle Pierre Paulo Vers la poste DENICE</p>	<p>Vend 9 mars 12 VALLEE DU RHONE</p> <p>5 Club de Saint Alban Salle de la Mairie SAINT ALBAN</p>	<p>Jeu 15 mars 12 LYON CENTRE OUEST</p> <p>6 Club FCL Stade CLOS LAYAT LYON 8</p>

Toutes les réunions débiteront à 19h00, pour une durée de 2 heures. Nous ne nous séparerons pas sans le verre de l'amitié comme à l'accoutumée. Le but, lors de ces assises, est de recueillir les idées, réflexions, souhaits, soucis, envies des clubs en tout ce qui concerne le football amateur rhodanien.

Notre seul souci est **CONSTRUIRE & PROPOSER** sans aucun tabou.

Secrétaire Général de l'APC, je prendrai note de tous les échanges.

Je ferai un condensé de tout ce qui sera évoqué pendant chaque réunion.

Sans parti pris.

Ce sera le juste reflet exact de ce que les clubs auront émis.

L'APC en tirera des propositions à soumettre aux instances et éventuellement des vœux pour les prochaines AG du DR et pourquoi pas, de la LRAF.

Merci de prendre note des dates selon votre groupement et d'en discuter avec vos dirigeants.

Ils sont très certainement porteurs de remarques et de propositions qui pourront nous aider à travailler dans le bon sens.

A plusieurs... nous serons plus constructifs.

Bernard Courier



tordons le coup aux idées reçues**Décision de la commission d'arbitrage PV 76, Page 21 :**

- ✓ 19 arbitres sont amendés de 20 € pour trop perçus (retrait de désignation jusqu'à règlement de l'amende).
- ✓ 26 arbitres n'ayant pas indiqués leurs kilomètres et frais d'arbitrages sur la feuille de match seront sanctionnés en cas de récidive.
- ✓ 5 Arbitres distraits de désignations suite à un manquement avec retrait de points.

... Alors cessons de penser que les arbitres ont un traitement de privilégiés. La commission veille et fait son travail. Il suffit de lire et de faire lire le PV.

Interpellé par l'APCNwes en novembre 2011 **Charles Boulogne**, président de la commission des coupe nous a fait parvenir un droit de réponse que nous publions dans son intégralité, fidèles à notre ligne de conduite que l'APCNews adopte depuis son lancement : **je ne suis pas d'accord avec toi, mais je ferai tout pour que tu puisses t'exprimer.**

Charles Boulogne
Droit de Réponse

Profondément affecté par l'article de monsieur Yves Encrenaz dans l'APC news du mois de novembre 2011, j'ai demandé au rédacteur en chef de ce mensuel de m'accorder un droit de réponse, je remercie Saïd de me l'avoir accordé. J'ai reçu de nombreux messages de sympathie de la part de mes collègues du comité directeur, des présidents de club et des membres de l'APC. Afin de ne pas polémiquer inutilement, comme réponse à monsieur Encrenaz, je cite le mail d'un Président de club : « Monsieur Boulogne, je vous fais part de ce mail, pour vous apporter mon soutien suite à l'attaque parue contre vous sur APC news sous la plume de Yves Encrenaz. J'ai trouvé les propos de ce monsieur blessant, injustes et surtout celui-ci se donne le droit d'affirmer des choses fausses. En effet, je fais partie de ceux qui sont restés jusqu'au bout à l'assemblée du 26 novembre, et après la question du Président de St Didier de Formans, qui entre nous n'avait aucun intérêt, vous avez su répondre en prouvant que les petits étaient aussi honorés en coupe du Rhône mais en aucun cas vous n'avez manqué de respect envers votre interlocuteur, le mot respect, un mot que monsieur Encrenaz ne doit pas connaître la définition. Même, si j'ai parfois eu des désaccords avec vous suite à des programmations de coupe du Rhône, votre investissement et votre travail au sein du district ne mérite pas de tels propos que j'ai trouvés scandaleux et donnés par une personne qui pour moi n'apporte rien au débat pour faire progresser le district. En tout cas, ne changer rien et bonne continuation. Amitiés sportives. »

Je ne rajoute rien si ce n'est que souhaiter bonne chance à Hervé. **Ch. Boulogne**

Je pense qu'il est tout à fait normal de donner un droit de réponse à Charles Boulogne. Je continuerai à dénoncer ce genre de méthode, car je n'attaquerai jamais un homme mais son comportement et toujours mener ce combat dans l'intérêt et le respect des clubs et de leurs dirigeants tant que l'APC en a besoin, je le continuerai car il est naturel pour moi de dire les choses même si ça dérange.

Yves Encrenaz

Oui au droit de réponse.

Oui nous sommes démocrates à l'APC

Nos membres signent leurs articles et si un président souhaite la parole pour émettre un point de vue même pour un droit de réponse on la lui donne.

A à mes yeux un point de vue n'est jamais sans intérêt pourvu qu'il ne soit pas anonyme.

Alors fin de la récréation....

Moi aussi j'étais présent jusqu'à la fin de l'assemblée générale du 26 novembre dernier, et:

1°) Je n'ai pas entendu d'attaque personnelle à Mr le président de la commission des coupes ni sur le travail de celle-ci au travers de la question posée.

2°) Personnellement, je pense que c'est le ton de la réponse qui était inapproprié à l'encontre du président du club ayant posé une question.

3°) La bonne réponse motivée et avec pédagogie a été faite par le président d'honneur du District du Rhône.

L'année qui commence avec toutes ses incertitudes y compris dans notre sport et nos institutions me préoccupent d'avantage, alors, messieurs, reprenons nous, mettons nous au travail et allons de l'avant.

Bonne saison à tous.

Hervé Baudoux

Cela se passe dans une région du centre de la France.

Une rencontre de football se déroule le dimanche, normalement comme le plus souvent, mais avec un score final sans appel de 4 - 0. Rien d'exceptionnel jusque là, à part que le lendemain, deux joueurs de l'équipe perdante insultent l'arbitre sur **facebook**.

Il s'en suivra une convocation devant la commission de

discipline avec à la clé une suspension de 10 matchs fermes chacun, ce qui semble tout à fait justifié. Mais le pire reste à venir, puisque dans le même temps, le club est amendé de la somme de 334 euros avec pour seul motif évoqué :

responsable du mauvais comportement de ses joueurs.

L'incompréhension dans un premier temps puis le découragement ont touché fortement les dirigeants dont certains hésitent encore à continuer leur action au sein du club.

Comment les instances sportives peuvent elles prendre de telle décision alors que le droit français stipule que :

il n'y a pas de condamnation collective mais que les fautes doivent être individualisées.

Le bénévolat dans notre football, contrairement à d'autres sports collectifs, est malade de ce genre de comportement, qui éloigne bon nombre de vocations.

Avec de telles attitudes, l'image des instances du football ferait plus penser à une fusion d'un ministère de l'injustice et du collecteur d'impôts d'un autre temps.

* Des clubs n'ont pas réglé leur relevé de compte n°1 en date du 09/12/11. Ils avaient jusqu'au 13 janvier 2012 pour régulariser leur situation sans quoi ils seraient suspendus et toutes leurs rencontres annulées (**match perdu par pénalité 0 point**).

* Les joueurs ne présentant pas de licence devront comme par le passé, présenter une pièce d'identité et un certificat médical. Le certificat médical peut être celui figurant sur la demande de licence (**voir article 141 des Règlements Généraux de la FFF**).

* Les courriers électroniques de confirmation de réserves et de réclamations devront être impérativement adressés à **l'adresse du District**.

PV N° 76

Un début d'année endeuillé par la disparition de plusieurs bénévoles ou de leurs proches.

Nos sincères condoléances à Roger RICHARD, président de la Commission Futsal du District du Rhône de Football, suite au décès de son papa.

A l'AS BRON GRAND LYON suite au décès de Jacques CAUREL dirigeant responsable de l'intendance.

Coup de pouce de l'APC - Coup de pouce de l'APC - Coup de pouce de Fondation Abbé Pierre

La « Mobilisation Générale pour le Logement », lancée le 22 septembre dernier par la Fondation Abbé Pierre et Emmaüs France est destinée à rassembler les citoyens et exiger ainsi des candidats aux scrutins de l'année 2012 qu'ils s'engagent concrètement pour en finir avec la crise du logement. La campagne a déjà recueilli près de 60 000 signatures.

283 rue de Créqui - 69007 Lyon 04 37 65 16 52

ETATS GENERAUX DU FOOTBALL
APC 9 et 23 février & 8,9 et 15 mars